



## ATELIER TAC

Mis à jour le 09/05/2023  
2023

Lauréat Local



Emploi



Écologie



Promotion ESS

Statut

SCOP

Enjeux

Mieux consommer

Forme d'organisation

Coopérative

Bénéficiaires

Consommateurs et grand public

Entrepreneurs, structures accompagnées

Chiffres clés

30T de matériaux valorisés

Nombre de salariés / bénévoles

5 salariés

Date de création de la structure

2020

### **Développer une gamme de mobilier écoconçu à partir de chutes de production**

#### **Résumé**

L'atelier TAC conçoit et réalise du mobilier, des aménagements et des objets sur-mesure dans une démarche d'éco-conception en réemployant des matériaux (bois et métal). Afin d'aller plus loin dans sa démarche d'économie circulaire et de rendre ses réalisations plus accessibles à tous.tes, l'atelier ambitionne de développer une gamme de mobilier modulable à partir des chutes de production et à prix attractif.

#### **Contexte**

L'impact environnemental de la fabrication de mobilier est lié à 80% à la matière employée mais les chutes de production ont souvent tendance à être soit recyclées, soit incinérées alors même qu'elles pourraient encore être valorisées de nombreuses façons et qu'elles représentent des stockages de carbone.

Toutefois, une démarche artisanale de réemploi des matériaux génère des prix élevés qui limitent l'achat de mobiliers ou d'objets par certaines populations (particuliers, associations ou TPE) alors même que les achats vertueux devraient être accessibles à tous. En concevant des petites-séries d'éléments à partir des chutes de production pour éliminer les déchets résiduels, le projet répond à un enjeu écologique, économique et s'inscrit dans la Loi relative à l'économie circulaire de février 2020.

## **Présentation de la structure**

Coopérative créée en 2020, l'atelier TAC est issu d'une dizaine d'années d'expérimentation entre designer, ingénieur et artisan.e.s sur l'éco-conception de mobilier et d'aménagements sur-mesure afin de maximiser la durée d'usage des matières et de s'inscrire dans l'économie circulaire. La SCOP privilégie des matériaux sains pour la santé et sans rejet de substances chimiques dans l'environnement et a mis en place des actions autour des économies d'énergie, de la mobilité douce ou de la santé au travail.

## **Le projet en détail**

L'atelier TAC souhaite analyser les caractéristiques des chutes de matériaux à valoriser, répertorier les typologies de meubles ou d'accessoires pouvant être fabriqués avec ce type de chutes et réaliser des prototypes pour valider leur faisabilité et coût de revient, et établir ainsi une grille tarifaire adaptée à un public moins aisé.

A terme, la coopérative envisage un déploiement de l'activité au niveau de son territoire en allant collecter des chutes de matières non valorisées chez d'autres menuisiers/ agenceurs locaux et en faisant produire les objets par une structure d'insertion pour augmenter son impact social et environnemental.

## **Contact**

### **ATELIER TAC**

21 rue de la Fonderie  
45100 Orléans  
France

45 - Loiret  
Centre-Val-de-Loire  
09 83 01 47 99

<https://ateliertac.fr/>

[contact@ateliertac.fr](mailto:contact@ateliertac.fr)

[Facebook](#) [Instagram](#) [LinkedIn](#)

